

Burundi : la lèpre constitue un problème de santé publique

@rib News, 01/07/2012 â€“ Source Xinhua La lèpre reste encore un problème de santé publique au Burundi et affecte durement les populations burundaises, a reconnu mardi soir à Bujumbura le directeur général de la Santé Publique au ministère burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, Dr Liboire Ngirigi. Le médecin Ngirigi, qui tenait un point de presse à la veille de la célébration de la Journée Nationale contre la lèpre prévue ce 1er août 2012 dans la commune urbaine de Rumonge en province de Bururi (Sud du pays ; une des provinces endémiques du pays), a souligné que bien que l'incidence de la lèpre au Burundi ne soit pas comparable à celle de la tuberculose, elle reste cependant une maladie infectieuse handicapante quand le traitement n'est pas initié à temps.

S'appuyant sur les données statistiques produites annuellement par le Programme National intégré de la lèpre et Tuberculose (PNLT) opérant sous la tutelle directe du ministère burundais en charge de la Santé Publique, le directeur général Ngirigi a indiqué que le Burundi fait face aujourd'hui à une augmentation du nombre de cas de personnes porteuses de la lèpre. Ainsi, a-t-il dit, à cause de la persistance du problème de la lèpre, alors que les autorités sanitaires avaient inventorié 248 nouveaux cas de personnes porteuses en 2007, le pays est passé à 534 nouveaux cas de lèpre fin 2010 dont 484 cas contagieux et à 445 cas en 2011 dont 396 cas multibacillaire. Par ailleurs, affirme Dr Ngirigi, la majorité des cas de personnes porteuses étant contagieux, cette situation fait que la maladie continue à se propager dans le pays. Il a fait remarquer que parmi les cas de personnes porteuses, bon nombre présente des invalidités ; de telles malformations étant une conséquence directe du retard des malades à se rendre aux structures sanitaires. Il a ajouté que les provinces de Rutana (Sud-Est), Bururi (Sud), Cibitoke (Nord-ouest), Bubanza (Nord-ouest) et Makamba (Sud), présentent encore un nombre élevé de cas. Dans un tel contexte, a noté Dr Ngirigi, le PNLT veille à mettre en œuvre des activités en vue de diminuer la morbidité liée à la lèpre au Burundi. Dans cette perspective, le plan stratégique de la lèpre, du travail et de la validité en 2012 décliné sous la forme de plan annuel, donne ainsi l'opportunité de mener des actions visibles et plus porteuses de la maladie, a-t-il relevé. Célébrée sous le thème : "les soins auto-administrés, une approche pour renforcer la prise en charge de la lèpre", la Journée Nationale contre la lèpre permet ainsi de mener des activités de sensibilisation sur la maladie à l'endroit des populations du Burundi, a dit Dr Ngirigi en ajoutant qu'elle permet aussi de lancer la notion de soins administrés par les malades eux-mêmes et de fournir une aide sociale à quelques malades de la lèpre (produits de propreté, vivres) et du matériel médical (bandes, désinfectant, pommade) pour l'administration des soins par le malade lui-même. Le médecin Ngirigi rappelle qu'au Burundi, la célébration de la Journée Mondiale contre la lèpre n'a pu avoir lieu en janvier dernier ; mais qu'elle a été remplacée par cette Journée Nationale des porteurs de la lèpre pour offrir une meilleure opportunité pour la mise en œuvre d'actions d'envergure.